

LES OBJECTIFS DU GREF

- **Intégration à la filière Haut Niveau**
Le GREF fait partie du dispositif fédéral de la FFCO (Fédération Française de Course d'Orientation) et sert de tremplin pour accéder aux groupes fédéraux.
- **Détection des jeunes à potentiel**
Il repère les jeunes prometteurs du Grand Est, indépendamment de la taille ou de la structure de leur club.
- **Encadrement et suivi personnalisé**
Chaque athlète bénéficie d'un accompagnement individualisé et d'un cadre d'entraînement régulier avec des objectifs de progression.
- **Création d'une dynamique de groupe**
Le GREF favorise l'émulation et le progrès à travers la confrontation entre les jeunes, tout en étant à l'écoute de leurs besoins.
- **Formation à l'animation sportive**
Il propose une formation pour que les jeunes deviennent animateurs capables d'organiser des entraînements dans leur club ou d'encadrer lors de stages.
- **Formation au traçage (régional)**
Il propose également une formation pour permettre aux jeunes de devenir traceurs régionaux. Cette formation vise à les rendre capables de concevoir des circuits de qualité pour des compétitions régionales. La validation de cette formation se fait idéalement lors d'une organisation inscrite au calendrier national (CN), de préférence organisée par la Ligue du Grand Est.

STRUCTURE DU GREF

FORMATS

Le GREF s'articule autour de 3 formats complémentaires :

1. **Des week-ends d'entraînement**, parfois organisés sous le format RDE (Réseau de Détection des Espoirs) lorsque le calendrier le permet, idéalement en dehors des dates de compétition.
2. **Des stages de 5 à 7 jours**, pendant les vacances scolaires, sur des terrains différents de ceux habituellement rencontrés dans la ligue. L'objectif est de proposer, sur un **cycle de 4 ans**, une variété de terrains permettant aux jeunes d'acquérir une connaissance technique large et progressive.
3. **Des visioconférences** en période creuse, pour maintenir le lien avec les jeunes et répondre aux difficultés rencontrées lors des week-ends ou stages. Ces séances sont également proposées en amont des grandes compétitions (CFC, CFMD, CFLD, CNE, etc.), afin de les accompagner dans la préparation technique, physique, mentale et organisationnelle.

ORGANISATION

La Ligue Grand Est de Course d'Orientation délègue l'organisation des week-ends GREF aux clubs et comités départementaux (CD), avec l'appui de l'encadrement technique de la commission jeunes. Dans ce cadre, les jeunes orienteurs issus des structures organisatrices seront invités à participer aux regroupements.

Afin de faciliter cette délégation, la Ligue proposera, dès l'élaboration du calendrier, une thématique spécifique pour chaque rassemblement.

Avant la mise en place du week-end, la structure organisatrice devra présenter au coordinateur technique du GREF, un programme détaillé des séances proposées, comprenant : les cartes et circuits prévus, le thème général du rassemblement, ainsi que le descriptif pédagogique de chaque séance, afin d'assurer la cohérence avec les objectifs techniques des précédents week-ends et stages.

La Ligue Grand Est reste l'organisatrice des stages. Leur bon déroulement repose sur l'engagement de bénévoles, sollicités à l'occasion de la publication du calendrier annuel.

Si le nombre de bénévoles est insuffisant, la Ligue se réserve le droit de demander aux clubs pourvoyeurs de greffeurs de fournir un quota d'encadrants pour garantir l'organisation des stages dans de bonnes conditions.

RETOURS

La Ligue Grand Est de Course d'Orientation s'engage à effectuer un retour systématique aux clubs ayant des jeunes engagés dans le GREF. Ce retour comprendra : les exercices réalisés durant le rassemblement, les résultats obtenus et, si nécessaire, un bilan individuel de l'athlète, rédigé par le moniteur du stage et/ou l'encadrement technique de la commission jeunes.

Afin d'assurer un suivi de qualité, les encadrants devront produire un compte rendu de stage, incluant : le descriptif de chaque séance, les objectifs pédagogiques, les cartes et tracés utilisés, ainsi que les résultats GEC.

Ce dossier, organisé séance par séance, devra être transmis au responsable technique de la commission jeunes à l'issue du stage.

RÈGLEMENT DU GREF

(Groupe Régional d'Entraînement et de Formation – Ligue Grand Est de Course d'Orientation)

DÉFINITION

Le **GREF** est une structure de la **Ligue Grand Est de Course d'Orientation (LGECO)** destinée à accompagner les jeunes orienteurs des catégories **H/D12, H/D14, H/D16 et H/D18** vers le **plus haut niveau en course d'orientation pédestre**.

Il est placé **sous la responsabilité directe de la Ligue**, via la **commission jeunes**.

BASES RÉGLEMENTAIRES

Le fonctionnement du GREF s'inscrit dans le cadre défini par les textes régissant les structures de haut niveau, notamment :

- le Code du Sport,
- la Charte du Sport de Haut Niveau.

OBJECTIF DU RÈGLEMENT

Ce règlement vise à :

- préciser les **droits et devoirs des orienteurs** membres du GREF,
- encadrer le **fonctionnement administratif, technique et financier** de la structure.

Règlement GREF – saison 2026 - 2027

LGECO – Ligue Grand-Est de Course d'Orientation – Maison régionale des Sports

13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

lgeco@gmx.fr

CONSTITUTION DU COLLECTIF

Le GREF s'adresse aux jeunes orienteurs du Grand Est présentant :

- un potentiel sportif avéré,
- une motivation forte,
- et des objectifs à moyen ou long terme d'intégration dans les structures nationales de Haut Niveau.

La sélection des candidatures est réalisée par la commission jeunes de la LGECO, puis validée par le comité directeur.

Priorité sera donnée aux athlètes non intégrés dans un groupe Haut Niveau national, ceux-ci ayant déjà atteint l'objectif final du GREF.

EFFECTIFS

Le collectif sera composé de **12 à 15 jeunes**, selon les candidatures retenues.

COTISATION ANNUELLE

Une cotisation annuelle est demandée à chaque athlète.

Son montant est fixé et révisé chaque année par le comité directeur de la LGECO.

Cette cotisation comprend :

- l'adhésion au GREF,
- ainsi que la participation financière aux stages.

ENGAGEMENTS DE L'ATHLÈTE

Chaque orienteur membre du GREF s'engage à :

- participer activement aux regroupements, stages et compétitions programmés,
- justifier toute absence au moins un mois à l'avance, sauf cas de force majeure (raisons médicales notamment),
- produire un compte rendu d'entraînement entre chaque rassemblement ou stage.

Les absences seront examinées au cas par cas, notamment en vue d'un éventuel remboursement partiel.

SANCTIONS

En cas de non-respect des engagements, le comité directeur de la LGECO, sur proposition de la commission jeunes, peut décider de :

- prononcer un avertissement,
- voire exclure l'athlète du GREF.

SUIVI MÉDICAL

Il est fortement recommandé à chaque athlète de réaliser une visite annuelle auprès d'un médecin du sport. Chaque athlète doit se conformer à la réglementation antidopage en vigueur.

Règlement GREF – saison 2026 - 2027

LGECO – Ligue Grand-Est de Course d'Orientation – Maison régionale des Sports

13 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

lgeco@gmx.fr